

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA SIXIÈME COMMISSION

## SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
2021 (XX). Traités multilatéraux généraux conclus sous les auspices de la Société des Nations (5 novembre 1965) [point 88] .....	93
2045 (XX). Rapports de la Commission du droit international sur les travaux de ses seizième et dix-septième sessions (8 décembre 1965) [point 87] .....	94
2046 (XX). Amendements à apporter au règlement intérieur de l'Assemblée générale par suite de l'entrée en vigueur des amendements aux Articles 23, 27 et 61 de la Charte des Nations Unies (8 décembre 1965) [point 103] .....	94
2099 (XX). Assistance technique pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international (20 décembre 1965) [point 89] .....	95
2100 (XX). Projet de déclaration sur le droit d'asile (20 décembre 1965) [point 63] .....	96
2101 (XX). Amendement à l'Article 109 de la Charte des Nations Unies (20 décembre 1965) [point 104] .....	97
2102 (XX). Examen des mesures à prendre en vue du développement progressif du droit international privé, particulièrement en vue de favoriser le commerce international (20 décembre 1965) [point 92] .....	97
2103 (XX). Examen des principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies (20 décembre 1965) [points 90 et 94] .....	97
2104 (XX). Question des méthodes d'établissement des faits (20 décembre 1965) [point 90] .....	98

**2021 (XX). Traités multilatéraux généraux conclus sous les auspices de la Société des Nations**

*L'Assemblée générale,*

Rappelant sa résolution 1903 (XVIII) du 18 novembre 1963 concernant la participation aux traités multilatéraux généraux conclus sous les auspices de la Société des Nations,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général<sup>1</sup> soumis conformément à l'alinéa d du paragraphe 3 de cette résolution,

Notant que, du fait qu'il était suffisamment établi que la Convention internationale pour la répression du faux monnayage et le Protocole facultatif y relatif, conclus tous deux à Genève, le 20 avril 1929, étaient encore en vigueur et présentaient un intérêt du point de vue de l'adhésion d'autres Etats, le Secrétaire général a déjà lancé des invitations à adhérer à ces instruments,

Notant en outre les résultats des consultations du Secrétaire général au sujet des dix-neuf autres traités sur lesquels porte le rapport susmentionné,

Notant en particulier les avis contenus dans le rapport du Secrétaire général selon lesquels il pourrait être nécessaire d'adapter certains de ces traités à la situation actuelle,

1. Reconnaît que, parmi les dix-neuf traités mentionnés plus haut, ceux qui sont énumérés dans l'annexe

à la présente résolution peuvent présenter un intérêt du point de vue de l'adhésion d'autres Etats, au sens de la résolution 1903 (XVIII) de l'Assemblée générale;

2. Attire l'attention des parties sur l'intérêt qu'il y aurait à adapter certains de ces traités à la situation actuelle, en particulier au cas où de nouvelles parties viendraient à le demander.

*1367<sup>e</sup> séance plénière,  
5 novembre 1965.*

## ANNEXE

1. Convention internationale concernant l'emploi de la radio-diffusion dans l'intérêt de la paix, Genève, 23 septembre 1936.
2. Protocole relatif à un cas d'apatridie, La Haye, 12 avril 1930.
3. Convention concernant certaines questions relatives aux conflits de lois sur la nationalité, La Haye, 12 avril 1930.
4. Protocole relatif aux obligations militaires dans certains cas de double nationalité, La Haye, 12 avril 1930.
5. Convention et Statut sur la liberté du transit, Barcelone, 20 avril 1921.
6. Convention et Statut sur le régime des voies navigables d'intérêt international, Barcelone, 20 avril 1921.
7. Protocole additionnel à la Convention sur le régime des voies navigables d'intérêt international, Barcelone, 20 avril 1921.
8. Convention et Statut sur le régime international des ports maritimes, et Protocole de signature, Genève, 9 décembre 1923.
9. Convention internationale pour la simplification des formalités douanières, et Protocole, Genève, 3 novembre 1923.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Annexes, point 88 de l'ordre du jour, documents A/5759 et Add.1.